



Bientôt la distribution des tablettes numériques

vendredi 11 septembre 2020, par [Principale](#)

Les tablettes numériques prêtées par le Conseil Départemental seront prochainement distribuées à tous les élèves.



Votre enfant entre en classe de 6^e .

Nous avons transmis à votre enfant une « *convention relative à la mise à disposition d'une tablette numérique* ». La convention doit avoir été rapportée signée pour le lundi 14/09 dernier délai auprès du professeur principal ou, à défaut, le jour et l'heure de la distribution indiqués sur le planning à consulter ci-dessous.

Nous allons prochainement diffuser un tutoriel pour l'usage de cette tablette En effet la tablette sera un outil essentiel en cas de nouveau confinement, même temporaire. Il est donc important de savoir l'utiliser.

- Les codes pour ouvrir la session de la tablette ont déjà été diffusés, ce sont les mêmes que pour créer le compte pour la carte « Collégien de Provence » . Si vous avez modifié ce mot de passe, ce sera ce dernier qui sera valide pour ouvrir la session.
- La tablette peut se connecter au Wifi du domicile. Les pare-feu de protection mis en place par le Conseil Départemental seront également valides au domicile.
- Les tablettes sont des outils pédagogiques qui peuvent aider les élèves dans le cadre des cours mais aussi, pour leur travail scolaire à la maison. Néanmoins la mesure est de mise sur le temps d'exposition aux écrans.

Un article très bien documenté à ce sujet est à lire rapidement : <https://www.drogues.gouv.fr/comprendre/ce-qu-il-faut-savoir-sur/lexposition-aux-ecrans>

Concernant les usages du numérique nous conseillons également la lecture du « Guide des Usages Numériques » diffusé par le Conseil Départemental.

<http://www.clg-mignet.ac-aix-marseille.fr/mignet/spip.php?article2732>